

PROJET DE MOTION

Pour une aide aux aînés dans leurs tâches administratives

Considérant

- que la commune de Plan-les-Ouates a défini des objectifs dans le plan communal pour les aînés visant entre autre à favoriser leur autonomie,
- que la population est vieillissante,
- qu'il faut lutter contre l'isolement social, digital et sociétal,
- que la complexité des démarches et des tâches administratives sont toujours plus grandes,
- que l'oubli ou l'abandon des certaines tâches administratives peut avoir des conséquences graves (loyer, impôts, assurance,...)
- que la famille ou les amis ne peuvent pas toujours répondre présent

Sur proposition du PDC Plan-les-Ouates

Le Conseil municipal

INVITE

par x oui, x non et x abstention

A demander au Conseil administratif :

- de prévoir l'aide et l'assistance administrative des aînés qui le souhaitent
- de regarder en interne ou avec un prestataire pour réaliser cet accompagnement selon des critères à définir
- de proposer une procédure de mise en œuvre et un budget pour ce nouveau projet

Pour le PDC : Anita De Mitri, Vincent Gillet, Philippe Rochetin, Barbara Soulier, Denis Thorimbert
Isabelle Willimann.

Exposé des motifs

La complexité des tâches administratives joue parfois de mauvais tours aux aînés, qui oublient ou rechignent à assurer leurs tâches essentielles et se voient parfois en difficulté ou menacés, notamment concernant les impôts, loyers et assurances.

A cela s'ajoute le manque de connaissance et de pratique des outils informatique à nos aînés, ce qui complexifie les tâches de ces derniers.

Avant de devoir demander une curatelle et afin de prolonger leur autonomie, la commune peut proposer des services simples aux aînés au sein de l'administration.

Actuellement et à notre connaissance, il y a des associations qui effectuent ces services moyennant un financement mensuel (Comptabilis 50.-/mois)

En cas de mise en curatelle, c'est une autre structure qui prendrait la main avec l'assurance d'une situation connue.